

ABONNEMENTS

Payable d'avance, par an... \$5.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA
JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 80.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 5 avril 1884

QUESTIONS DU JOUR

IMMIGRATION CHINOISE

L'honorable M. Smith, premier ministre de la Colombie Anglaise, a télégraphié au gouvernement de ne pas permettre aux 500 Chinois qui sont attendus de jour en jour dans la Colombie, de débarquer.
M. Smith dit que le bill adopté dernièrement par la législature de la Colombie donne au gouvernement de cette province le pouvoir de s'opposer au débarquement des immigrants chinois, et qu'il exercera ce pouvoir tant que cette nouvelle loi n'aura pas été désavouée par le gouvernement fédéral.

JUSTICE ÉGALE

Comme nos lecteurs pourront le voir dans nos échos parlementaires, la Chambre a discuté incidemment, hier soir, la publication des Débats et la rémunération que méritent les traducteurs français en général.
M. Desjardins, député d'Hochelega, a saisi cette occasion pour faire remarquer que les traducteurs de la Chambre, dans le bureau de M. Coursolles, ne recevaient pas une rémunération en rapport avec les services qu'ils rendent et les aptitudes particulières que de mande l'exécution de leur travail quelquefois extraordinairement difficile.

L'article que nous reproduisons de la Patrie, ci-après, fait bien connaître la nature de ce travail.
M. Desjardins a soumis ces faits à la considération de la commission de la Chambre et l'a priée de s'occuper de cette question importante.

Les mêmes raisons peuvent être invoquées pour les traducteurs supplémentaires employés dans ce bureau pendant les sessions. Ces traducteurs qui recevaient autrefois \$5 par jour avant 1878, ont vu alors réduire leur salaire à \$4. Et pourtant leur ouvrage est le même que celui des traducteurs permanents : traduction des lois, des rapports des départements, des bills privés, etc., traduction qui demande à être faite avec une grande exactitude et le plus grand soin.

On ne sait peut-être pas, non plus, que ce bureau dans lequel il y avait huit employés permanents à \$1600 en 1878, n'en a plus que cinq aujourd'hui à \$1200 et \$1300, à part du chef, et que la dépense totale y compris les appointements du chef, n'est aujourd'hui que de \$8,300.

Sait-on aussi que le travail des cinq traducteurs surnuméraires rapporte un profit au gouvernement par la traduction des bills privés? Certains de ces traducteurs surnuméraires payés à \$4 ont fait de l'ouvrage rapportant environ \$8 en argent au fonds des bills privés.

Sait-on aussi que ces traducteurs surnuméraires vont recevoir pour le travail de toute la session guère plus de \$370.

Les messagers reçoivent presque autant. Nous ne ferons pas l'injure aux traducteurs de faire entrer en comparaison leur travail avec celui de messagers. Et pourtant il y a peu de différence dans la rémunération des deux.

Nous croyons que la commission fera un simple acte de justice en donnant aux traducteurs surnuméraires le même salaire qu'ils avaient avant 1878.

Voici cet article de la Patrie dont nous parlons plus haut :

Il est une classe de fonctionnaires auxquels on semble porter une attention médiocre. Ce sont les traducteurs français au parlement d'Ottawa. Cette indifférence vient de ce que l'on connaît peu la rude et difficile besogne à laquelle sont astreints les traducteurs.

N'est pas traducteur qui veut. Il faut pour faire passer l'anglais dans le français sans altérer le sens et tout en conservant le génie de notre belle langue, une expérience et des connaissances que l'on n'acquiert que par un travail persistant de plusieurs années. Combien de fois, en lisant un journal, ne trouve-t-on pas des expressions dont le sens ne peut pas se rendre exactement dans la langue française? On saisit la pensée, on mesure même son étendue, on sait exactement ce que l'écrivain a voulu dire. Mais comment rendre avec les mêmes nuances, la même portée, la pensée dans une langue différente?

Cependant ce sont là des difficultés qui ne méritent pas ce nom lorsqu'on les compare aux embarras que suscite le travail des traducteurs officiels. Les rapports des ministères des travaux publics, des pêcheries, de l'intérieur, pullulent de mots techniques et d'expressions qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Il faut connaître la technologie, la géologie, la mécanique, les sciences naturelles généralement, pour être bon traducteur.

Cependant tout le travail de ces traducteurs est peu rétribué. Dernièrement on a porté, en Chambre, des appointements des sténographes et des traducteurs des Débats. On a dit avec raison que le travail des traducteurs était tout aussi important que celui des sténographes, et cependant les traducteurs ne reçoivent que \$800 alors que les sténographes ont \$2,000.

Plusieurs députés ont protesté contre cette injustice, mais on aurait pu, ainsi que le dit notre confrère du Canada, associer la cause des traducteurs permanents à celle des traducteurs des Débats. La traduction des débats est plus facile que celle des rapports des départements. Une semaine ou deux après la session les traducteurs de la chambre sont libérés; ils reçoivent \$800, et l'an prochain, \$1,000.

Les traducteurs permanents qui, pendant les sessions travaillent tous les soirs, sont occupés pendant les douze mois de l'année. Leur besogne est très ardue, et cependant ils ne reçoivent pas en moyenne \$1,200 par année. On a même réorganisé le bureau de façon à réduire les appointements. En 1858, les assistants du chef recevaient \$1,600 par année. Aujourd'hui en donne \$1,200 et \$1,400. Le chef seul reçoit plus de \$2,000 et sa besogne est très onéreuse; elle pourra même être partagée.

Espérons que la commission étudiera la situation et qu'elle rendra aux traducteurs la justice qu'ils ont le droit d'attendre.

ECHOS DU PARLEMENT

La chambre s'est ajournée à deux heures et quart ce matin.

Le deuxième volume du recensement a été mis sur le bureau de la Chambre, hier soir.

Les brefs pour l'élection de Mégaucic, ont été transmis au greffier en Chancellerie. La date de l'élection n'est pas encore connue.

Le comité des chemins de fer a adopté, hier, le bill amendant l'acte de la compagnie de steamers et de chemins de fer de Winnipeg et de la baie d'Hudson. Une subvention sera accordée à cette compagnie pendant la présente session.

Il est probable que les résolutions concernant le subsidie au chemin de fer d'Ottawa à Québec seront présentées lundi prochain.

Le rapport de l'inspection des poids et mesures a aussi été produit. Le produit de cette inspection s'est élevé à \$28,601. Pour l'année 1881-85, le revenu de \$27,900. Les dépenses ont été de \$56,000. L'année précédente \$57,000.

Le rapport sur la falsification des substances alimentaires a été déposé devant la Chambre, hier après-midi. Le rapport constate une grande falsification des liqueurs et des drogues. La moyenne de la falsification des denrées alimentaires est moindre que l'année dernière.

Au cours de la discussion qui a eu lieu hier soir au sujet de la publication et de la traduction des débats, M. Desjardins, député d'Hochelega, a dit que les services des traducteurs employés dans le bureau de M. Coursolles n'étaient pas payés suffisamment en proportion du travail difficile qu'ils faisaient et en comparaison du salaire payé aux traducteurs des débats.

M. Blake a demandé des explications au sujet du crédit de \$16,000, augmentation autorisée par la Chambre pour la publication des Débats, l'année dernière. Cette augmentation est due à l'achat de machines à imprimer et à la distribution de cinq copies des Débats au lieu de deux aux membres de la Chambre. M. Blake a demandé aussi quel serait le coût de la publication des Débats pour l'année prochaine. L'Orateur a répondu que cette publication coûterait environ \$42,000 à \$43,000 l'an prochain. Cette année le coût est de \$37,000.

M. Landry, de Kent, et M. Bain, de Wentworth, s'alarment de cette augmentation annuelle du coût des Débats et disent que la Chambre devra voir à trouver un système plus économique.

PETITES NOTES

Les restes mortels du prince Léopold ont été débarqués à Portsmouth, hier après midi.

On a semé le premier blé à Manitoba le 20 mars. On dit le temps charmant et les chemins d'être secs en quelques endroits.

M. Bourinot, le greffier de la Chambre des Communes, doit prochainement publier un travail considérable sur la Procédure Parlementaire, et sur l'histoire générale du Parlementarisme en Canada.

Un marchand d'huile de Montréal s'est laissé prendre par les officiers de la douane en flagrant délit de contrebande, selon eux. Il paraît que cette huile après avoir subi quelques opérations avait toute l'apparence de la graisse et avait été entrée comme telle à la douane.

A une réunion tenue à Stepey, Angleterre, le 25 mars, lord Carnarvon a fait valoir les avantages que le Canada offre aux émigrants. Au Canada, a dit l'orateur, chacun est, presque généralement, le propriétaire de sa ferme et les masses agricoles sont prospères et satisfaites. Le Canada offre, a ajouté lord Carnarvon, des chances admirables de réussite pour les fermiers ayant un petit capital; cependant pour réussir il faut que les émigrants soient courageux, travailleurs et persévérants.

La musique du 43e bataillon jouera, ce soir, au pavillon royal.

B. G.

Economie de 35 pour Cent
En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifice du fonds de Mavaut et Lanigan à leur ancien magasin, 113 Rue Rideau.

Ce fonds de commerce a été acheté argent comptant à 65 cts dans la Piastre. Conditions de vente: Argent comptant et Un seul prix.

BRYSON, GRAHAM & Co.,

559 et 561 rue Sussex

5 avril 1884

CLUB DE RAQUETTES FRONTENAC

Assemblée spéciale, dimanche 6 courant, à 2 heures p.m., à la salle du club, No. 8, rue York, pour affaires importantes. Tous les membres sont priés d'être présents. Par ordre, E. LEMIEUX, sec.

L. A. Olivier AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

John O'Reilly, Inspecteur des licences, Ottawa, 17 mars, 1884.

ABANDON DU COMMERCE

MAGASIN DE DRAPER

Vente complete et sans reserve

Ayant eu magasin un très grand assortiment de marchandises, nous sommes décidés à les vendre à un rabais énorme. Le public d'Ottawa sait fort bien que notre assortiment a toujours été le plus complet et le meilleur, comprenant toutes les

Marchandises les plus nouvelles

Et les plus à la mode, aussi bien que les principales étoffes, telles que COTONS, TOILES, LAINES, SOIES, ET OFFES À ROBES, GANTS, BAS, BONNETERIE, et un fonds considérable de

MARCHANDISES DE GOUT

Le tout sera vendu à des prix qui surprendront les plus économes. Cette vente est bona fide. Les importations du printemps, comprenant toutes les nouveautés de la saison, sont incluses dans la vente.

Attendez-vous à faire de bons Marchés NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT

MAGASIN DE DRAPER

559 et 561 rue Sussex

5 avril 1884

THEATRE A 10 CTS

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

REPRESENTATION: Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS. Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cts. Sièges réservés, 10 Cts. extra. 30 nov.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. 1er Oct. 1883

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des BELLEUBRES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de vestique) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wanser, New Stewart, White, Wheeler et Wilson.

R. W. MARTIN 36, Rue Rideau. 1er Fév. 1884

NO, TORONTO. CIBLES. SON,

Pacifique

way Belt) de chaque sud du Manitoba, à

et numérotées, dans des conditions avan-

balance en leur paie-

WATER, Secrétaire.

crifice

SSELLE

n de faire place temps qui nous

Cie., rs directs. lan

PUBLIC

DE VALEUR

Avril prochain, midi.

Olivier

WIS

du Service Civil

Ex. et Secrétaire S. C.